

**PQ 2021: communication de branches***février 2021*

Aux :

- *Organisations membres*
- *Secrétaires généraux des OrTra cantonales santé-social*
- *CSDQ ASA, ASSC, TDM*
- *Cheffes expertes / chefs experts ASA, ASSC, TDM*
- *Groupes de travail CP, TPI, TPP (ASA, ASSC, TDM)*

Mesdames, Messieurs,

Malgré la pandémie, les procédures de qualification devraient, dans la mesure du possible, se dérouler de manière ordinaire dans tous les cantons. D'éventuelles dérogations au droit en vigueur peuvent avoir lieu en raison de la situation sanitaire, lorsque malgré toutes les mesures organisationnelles possibles, les dispositions cantonales ou nationales ne permettent pas la mise en œuvre ordinaire.

Si toutes les mesures organisationnelles possibles ne devaient pas permettre une mise en œuvre ordinaire des examens en temps utile, la Task Force « Perspectives Apprentissage » a approuvé la position de repli suivante (plan B) : évaluation du travail pratique par l'entreprise formatrice au lieu d'un examen pratique.

Cette position de repli est valable pour les trois formations professionnelles initiales Aide en soins et accompagnement AFP, Assistant-e en soins et santé communautaire et Technologue en dispositifs médicaux CFC.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI créera les bases légales pour cette position de repli concernant le travail pratique. Elles devraient être mises en place d'ici mars 2021.

Les responsabilités concernant la mise en œuvre de la procédure de qualification selon la loi sur la formation professionnelle restent les mêmes : les cantons veillent à ce que les procédures de qualification soient mises en œuvre. Il est donc recommandé, si nécessaire, de s'adresser à l'Office cantonal de la formation professionnelle.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à Riccardo Mero ([riccardo.mero@odasante.ch](mailto:riccardo.mero@odasante.ch)).

Meilleures salutations

Urs Sieber  
Secrétaire général OdASanté

Fränzi Zimmerli  
Directrice SAVOIRSOCIAL